

Publié le 8 décembre 2009

## Jean-Marie Sermier : « Les Sem ont des compétences transversales »

Député du Jura, administrateur de la Fédération des Epl, et président de la Société comtoise d'aménagement et de développement (Socad), Jean-Marie Sermier évoque la construction d'équipements hospitaliers par les Sem et le projet d'un nouveau bâtiment hospitalier à Dole.



### Les Sem positionnées sur le créneau hospitalier sont encore rares ?

**JMS** - C'est un réseau sur lequel le positionnement est toujours assez compliqué. Construire un hôpital nécessite beaucoup de compétences transversales. Mais la grande force des Sem relève de leurs capacités à s'associer à d'autres partenaires publics ou à des opérateurs privés. Cet aspect leur donne la possibilité de répondre à beaucoup de questions, notamment médicales.

### Vous portez le projet de construction d'un nouvel hôpital à Dole ?

**JMS** - Pour rénover l'hôpital, il faudrait 90 millions d'euros et 150 pour en construire un neuf en y associant la clinique. Pour avoir la capacité d'accueillir l'ensemble clinique-hôpital, j'ai le sentiment qu'il faut construire un nouveau bâtiment. J'ai demandé au ministre de la Santé de doter l'ARH d'une enveloppe d'environ 100 000 euros pour réaliser une étude. Pour aller encore plus vite dans la réalisation, il est possible d'envisager la solution de partenariats public-privé, comme cela s'est fait pour le financement de l'hôpital de Saint-Nazaire. Aujourd'hui j'ai fait cette proposition. C'est au président du conseil d'administration de l'hôpital (Jean-Claude Wambst, ndlr) et à son homologue de la clinique d'entamer une réflexion sur un bâtiment nouveau.

## Quel est l'avantage selon vous des PPP ?

Cela permet de lever des fonds plus rapidement. Et contrairement à un certain nombre d'idées reçues, on ne privatise pas les services de l'hôpital, ce sont simplement les murs qui appartiennent à un organisme issu d'un partenariat public privé.